



**Les Mairies du Vermont et du Puid
et l'Écurie Gentiane Historique
organisent
la 3^o Parade Historique de la Gentiane**



Chers amis,

Après les retours positifs suite à la deuxième édition, l'Écurie Gentiane Historique, en collaboration avec les mairies du Vermont et du Puid, organise la 3^o Parade Historique de la Gentiane.

Cette manifestation d'automobiles anciennes et de prestige à tendance sportive, aura lieu le Dimanche 30 Avril 2017 de 8h00 à 17 h30.

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION :

- Le lieu de cette Parade Historique est au Vermont et au Puid.
- La date retenue est le Dimanche 30 Avril 2017.
- La route sera fermée à la circulation sur une distance de 3km sous arrêté municipal.
- Le retour au départ se fera sous forme d'une boucle routière (**en circulation ouverte**).
- Cette manifestation est une parade de voitures anciennes et de prestige, **pas une course**.
- **Aucun classement ni chronométrage ne seront réalisés sur cette manifestation**

SECURITE :

- **Port du casque obligatoire pour les décapotables, recommande pour le reste (2 personnes**
- **MAXI par voiture, PAS DE MINEUR en passager).**
- Le véhicule présenté devra être obligatoirement immatriculé avec carte grise, assure auprès d'une compagnie, titulaire d'un contrôle technique à jour (Nota : les pneus homologues route sont obligatoires).
- Triangle, gilet de sécurité dans chaque véhicule engagé.
- Seul les véhicules historiques dont la date de la 1^{ère} mise en circulation est antérieure au 31/ 12/ 1988 et les véhicules de prestiges antérieurs au 31/12/2008 seront retenus.
- **Aucun véhicule ne pourra participer à cette manifestation s'il ne remplit pas les conditions ci-dessus.**
- **Attention ; les services de Gendarmerie sont susceptibles de nous rendre visite et donc faire des contrôles.**

Signature de l'engagé (e) :

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- 07h30 - Rendez-vous devant la mairie du Vermont. (Accueil par membres organisation)
- 08h00 - Pointage des engagés. Diffusion des plaques souvenir + autocollants. Café brioche offert.
- 08h10 - Contrôle des véhicules (carte grise, contrôle technique, assurance, permis de conduire, pneumatiques, etc.).
- 08h55 - Départ du véhicule ouvreuse de l'organisation.
- Mise en place par ordre de numéros suivi d'une montée de reconnaissance derrière le **SAFETY CAR**
- **Arrivée au point de départ.**
- 09h00 - Départ du 1^{er} véhicule, puis boucle routière.
- 10h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 2^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 11h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 3^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 12h00 à 14h00 - Restauration à la salle des fêtes de la Petite-Raon, **après rassemblement de tous les engagés au point d'arrivée** et départ vers le point de restauration en convoi derrière **SAFETY CAR**

Signature de l'engagé (e) :

- 13h50 remise en place par ordre de numéros derrière le **SAFETY CAR pour accéder au point de départ.**
- 14h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 4^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 15h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 5^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 16h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 6^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 17h00 - Retour en parking devant la salle de la mairie du Vermont - neutralisation.
- 17h30 à 18h00 - Fin de la manifestation avec pot de clôture de la Parade à la Mairie du Vermont.

L'engagement est de 70 € par véhicule (Dans ces 70 € sont compris : 1 repas du midi et son apéritif, avec une plaque souvenir, un autocollant et 1 photo de votre véhicule).

La restauration sera organisée par l'association locale du Vermont à la salle des fêtes de la Petite-Raon

Nota :

- L'organisateur est en droit de refuser l'engagement ou le départ d'un équipage sans avoir à se justifier et ne diffusera la liste des voitures retenues, qu'une semaine avant la manifestation.
- Toute dégradation (botte de paille, cône, barrière, etc... sera à la charge du fautif).

ATTENTION : Limitation des engagements à 55 véhicules

Signature de l'engagé (e)

Formulaire d'engagement pour la 3ème Parade Historique de la Gentiane

Nom - Prénom Conducteur :
Adresse :
C.P. / Ville : /
N° permis de conduire : délivré le :
Ce permis sera présenté et devra être impérativement valide le jour de la manifestation.
Adresse E-mail : @ Téléphone :
PASSAGER (*) : ☐ OUI ☐ NON
(*) Si OUI, Nom - Prénom passager (Majeur impérativement) :

Véhicule présenté :

☐ Voiture Historique (Jusqu'au 31/12/1988)
☐ Voiture de prestige (Du 1/01/1989 au 31/12/2008)
IMPÉRATIF : Joindre copies de la carte grise et de l'assurance.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Marque : Type :
Date de la 1ère mise en circulation :
Immatriculation :
Contrôle technique valable jusqu'au :
Nom de l'assurance :
Pour faciliter le parking, véhicule sur plateau : ☐ OUI ☐ NON
Je soussigné déclare être titulaire du permis
de conduire de la catégorie en rapport avec mon véhicule et que mon véhicule est en règle au niveau du
contrôle technique et de l'assurance.

- Je déclare ne pas tenir responsable les organisateurs en cas d'incident ou d'accident sur le réseau routier et de n'engager aucune poursuite ultérieure.
- J'assume mon entière responsabilité en cas de blessure à un tiers, en cas de détérioration sur bien privé (habitation, véhicules, etc.) et au respect du code de la route en vigueur.
- Je suis conscient qu'en cas de comportement jugé dangereux, de vitesse jugée excessive, d'attitude injurieuse ou calomnieuse ou de non-respect aux règles de civisme, l'organisateur est en droit de m'exclure de cette manifestation sans remboursement des frais d'engagement et en signalant celui-ci aux autorités.

Engagement pour un équipage :

- | | | |
|--------------------------------------|---------------|--------------|
| • (conducteur) repas + 1 photo | ➔ | ➔ 70 Euros |
| • Passager (Montée et repas du midi) | ➔ 20 € x 1 | ➔ Euros |
| • Nombre de repas supplémentaires | ➔ 17 € x | ➔ Euros |
| | TOTAL | Euros |

Signature de l'engagé (e) :

Nota :

- **Toute dégradation (botte de paille, cône, barrière,... sera à la charge du fautif)**
- **Une réponse individuelle par e-mail ou téléphone vous sera faite pour confirmer votre engagement.**

Encaissement des chèques 8 à 10 jours avant la manifestation.

Remboursement de l'engagé si celui-ci se rétracte avant le 9 Avril 2017 (motif valable impératif). **Passé ce délai il n'y aura plus de remboursement.**

Fait à le 2017

Signature précédée impérativement de la mention manuscrite "Lu et approuvé" par le conducteur et le passager.

Conducteur

Passager

Ci-joint un chèque à l'ordre de : Écurie Gentiane Historique Feuille à compléter, à signer et à retourner avant le 30 Mars 2017 à : Écurie Gentiane Historique, 16 ter Route du Camp Celtique 88100 Saint-Dié-des-Vosges Tél : 06 81 61 56 70

Tout dossier papier incomplet ne sera pas pris en compte (**pas d'engagement par e-mail, merci**).

Limitation volontaire à 55 véhicules.

ATTENTION

**Les 4 (trois pages doivent être signées
et retournées avec le paiement)**

Signature de l'engagé (e) :